

Budget

Le budget finance les dépenses d'investissement et de fonctionnement des services publics proposés par la commune entre autres, les salaires des agents municipaux, l'entretien des bâtiments et des équipements dont la commune est propriétaire.

Le budget municipal se décline en 2 volets :

- un budget de fonctionnement
- un budget d'investissement

Chacun de ces budgets est composé de recettes et dépenses, et se doivent d'être équilibrés.